N° 14

MAIRIE DE *Le Garde* ARRONDISSEMENT DE *Toulon*

Du vingt un Septembre mil neuf cent-cinq, à deux heures du soir

Transcription du mariage entre Cassy et de Kellenbach

~~Acte en Mairie d'~~ Extrait des registres des actes de mariage de la commune de Krailling. (Allemagne)

~~Acte de~~ Krailling le jour ~~an, mé~~ vingt six mai mil neuf ~~département d'~~ cent cinq, devant le ~~le~~ soussigné ~~du mois d'~~ Officier de l'Etat ~~mil huit cent~~ Civil ont comparus ~~profession de~~ ~~d'~~ jour à l'effet de ~~domicilié à~~ s'unir en mariage ~~département~~ 1° ~~d'~~ Edme Joseph ~~fils~~ Cassy ~~de~~ ouvrier, personnellement connu, de ~~né à~~ religion catholique, n° le ~~département~~ dix sept mai de l'année ~~profession d'~~ mil huit cent soixante seize ~~domicilié à~~ Toulouse (France) ~~département~~ demeurant à la forêt ~~et de~~ (Var) fils de Victor François ~~née à~~ Hélène Cassy ~~et son~~ ~~département d'~~ vivant sous-inspecteur des forêts, décédé à La Garde et de Marie Virginie Costanzo, demeurant à La ~~Et d'~~ Garde. 2° Irma Amélie Anne Joséphine de Kellenbach,

~~âgée de~~ mineure, artiste ~~ans, née à~~ peintre, personnellement ~~département d'~~ connue, de religion ~~le~~ catholique, né ~~du mois de~~ ~~d'~~ le ~~mil huit cent~~ sept décembre de l'~~profession~~ cent ~~d'~~ soixante quinze ~~domicilié à~~ Stuttgart, demeurant ~~département d'~~ à Krailling ~~fille de~~ fille de Charles ~~de~~ Théodore de Kellenbach graveur ~~né à~~ né à Bâle et de Amélie née Stiehle ~~département d'~~ tous deux demeurant ~~profession d'~~ à Krailling. Comme ~~domicilié à~~ témoins ont été ~~département d'~~ présentés et comparurent ~~et de~~ 1° Jean Loesch, chauffeur ~~née à~~ personnellement connu ~~département d'~~ âgé de quarante huit ans, demeurant à Krailling, maison N° 20 et Guillaume Friedinger,

~~Les actes préliminaires ont~~ : 1° négociant, personnellement connu, âgé de trente cinq ans demeurant à Krailling maison N° 47 ½.

L'Officier de l'Etat Civil adressa à chacun des époux, l'un après l'autre la demande s'ils entendent être unis en mariage et ceux-ci ayant répondu affirmativement L'Officier de l'Etat Civil prononça que en vertu des code civil ils sont au nom de la loi unis en mariage.

Lu, approuvé et signé : Edme Cassy, Irma Cassy née de Kellenbach; Jean Loesch, Guillaume Friedinger.

L'Officier de l'Etat Civil : Schuster.

Il est conforme que l'extrait ci-dessus est conforme au registre original de l'Etat Civil de Krailling le jour 7 Juin 1905.

L'Officier de l'Etat Civil : Schuster.

~~et le tout en forme~~ ; ~~de tous lesquels actes il a été donné lecture par nous Officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.~~

~~Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il~~ ~~fait~~ Non, ~~maire contrat de mariage à la date du~~ de la commune de ~~du mois d'~~ La Garde, officier ~~mil neuf cent~~ de l'Etat Civil, certifient ~~par devant Me~~ qu'en même temps ~~notaire à~~ que la copie de l'acte de ~~département d'~~ mariage des nommés Cassy Edme Joseph et de

~~Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un~~ Kellenbach Irma Amélie Anne Joséphine, il nous a été présenté un certificat constatant qu'il a été fait un contrat de mariage à la date du vingt cinq mai mil neuf cent cinq par devant Me Richard Joseph-Marie Amand, notaire à Toulon

~~Le tout en présence de~~ département du Var.

~~domicilié à~~ Demeurant pour nous ~~département d'~~ maire de la ~~âgé de~~ commune de La Garde, ~~ans, profession d'~~ Officier de l'Etat Civil, en conformité de l'article 167 du code pénal

~~De~~ L'Officier de l'Etat Civil

~~domicilié à~~ ~~département d'~~

~~âgé de~~ ~~ans, profession d'~~

~~De~~

~~domicilié à~~ ~~département d'~~

~~âgé de~~ ~~ans, profession d'~~

~~Et de~~

~~domicilié à~~ ~~département d'~~

~~âgé de~~ ~~ans, profession d'~~

~~Après quoi~~

~~faisant fonctions d'Officier de l'Etat Civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par~~